

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association des Amis de l'Orgue de Saint-Géraud seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. ☐

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Auvergne dont vous dépendez.

la Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Auvergne
Résidence Vivaldi
13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur     



COMMUNE D'AURILLAC

Mairie
BP 509
15005 Aurillac
04 71 45 46 01



ASSOCIATION DES AMIS DE L'ORGUE DE SAINT-GÉRAUD

22, rue du Monastère
15000 Aurillac
04 71 47 92 63
franblancois@wanadoo.fr
agora15-stgeraud.blogspot.com

NOS PARTENAIRES



Document imprimé avec le concours de
Imprimerie Champagnac - Aurillac

FONDATION

DU
PATRIMOINE

► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE
**L'ORGUE DE
L'ABBATIALE
SAINT-GERAUD**

AURILLAC (15)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © François Blanc - Amis de l'Orgue - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

Feriez-vous la sourde oreille à un orgue exceptionnel ?

LE RELEVAGE DE L'ORGUE

L'orgue de l'abbatiale Saint Géraud d'Aurillac a été construit en 1779 par Joseph Rabiny originaire d'Allemagne puis bourguignon et enfin alsacien. A l'époque déjà, l'orgue "lançait des sons puissants à l'assemblée et aux prêtres !". En 1986, il a été restauré par Daniel Kern, alsacien, pour retrouver la sonorité de Rabiny puisque 70% des 2440 tuyaux sont d'origine. **C'est le plus important orgue existant de l'œuvre de Joseph Rabiny.**

Toutefois, depuis 33 ans de services, l'orgue s'est dégradé. Il a besoin d'une révision complète (on dit "relevage" pour un orgue) : il faut nettoyer les 2440 tuyaux, remplacer les conduits d'air en plomb corrodés, étanchéiser la soufflerie (avec de la peau "collée à la colle chaude de poisson" comme au XVIIIème), régler la mécanique, refaire l'accord général.

Le montant du chantier de relevage attribué au facteur d'orgues Bertrand Cattiaux et son équipe s'élève à 79 942 € HT.

L'AVENIR DE L'ORGUE DE SAINT-GERAUD

La Ville d'Aurillac porte ce projet de restauration d'un

monument historique faisant partie du patrimoine ancien de son centre ville qu'elle a à cœur de mettre en valeur. A ses côtés, les Amis de l'Orgue de Saint-Géraud, partenaires du projet, animent l'instrument depuis plus de 30 ans par l'organisation de concerts et de visites scolaires et touristiques, l'édition de CD, l'accueil d'organistes et la participation régulière à la liturgie.

Les donateurs recevront les informations concernant les concerts, pourront visiter l'orgue rénové et, pour les donateurs-organistes, s'en faire prêter les clés pour le toucher un moment.

Et avec votre générosité, si la collecte dépasse l'objectif de participation au relevage, nous pourrons ensuite envisager la restauration des décorations du buffet car, pour le moment, **l'instrument-roi est nu !** Une ré-inauguration sera alors prévue avec bénédiction et grand concert.

Grand merci de sauver un joyau du XVIIIème siècle à voir et à entendre en remplissant le coupon ci-après.

Montant des travaux	79 913 € HT
Objectif de collecte	15 000 €
Début des travaux	Juin 2019

Credit photos © François Blanc - Amis de l'Orgue



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

L'ORGUE DE L'ABBATIALE SAINT-GERAUD

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60442
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'ORGUE DE L'ABBATIALE SAINT-GERAUD

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre